

Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants

Selon la recommandation R.457 de CNAMTS

29 et 30 juin 2026

Modalités pratiques

Intervenant

Yanneck ORHON – DASC (44)

Prérequis

Avoir **18 ans** minimum, être apte physiquement.
Comprendre et lire le français (notice du fabricant).

Durée

14 heures – 2 jours

Horaires

8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00

Lieu (présentiel)

Maison du bâtiment

3 allée du Bâtiment – Rennes

Tarif individuel

410 € nets de taxe / personne

Équipement à apporter

Casque avec jugulaire,

Gants, chaussures de sécurité.

Nombre de participants

6 minimum - **8** maximum



Objectifs de la formation

Assurer le montage des échafaudages roulants **conformément à la notice du fabricant.**

Réaliser les **vérifications de mises et remises en service**, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant.

Réaliser des travaux sur échafaudages roulants **en sécurité.**

Programme

Les échafaudages roulants

Analyse des risques

Réception du matériel

Sécurité et réglementation

Montage / démontage en sécurité

Notice du fabricant et plan de montage

L'aménagement de l'aire de travail

Monter et démonter une structure simple

Assurer la stabilité de la structure

Vérification de l'échafaudage

Contraintes particulières

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis en cours de formation

Evaluation des connaissances et du savoir-faire par mise en situation pratique.

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en application.

Remise d'un certificat de compétences selon la R.457.

Une fiche d'évaluation nominative sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.